

Productions animales option technologies en physiologie et physiopathologie

RNCP3286 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1303, A1301, A1416
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Joseph Fourier Grenoble I

<http://www.ujf-grenoble.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel assumant des fonctions dans le domaine de l'expérimentation et de la santé animale au niveau de la production assure l'audit des fournisseurs et veille à la sécurité des processus de fabrication. Il intervient dans la prévention et le traitement de maladies mais il s'implique également comme conseiller technique, diététique et sanitaire des éleveurs.

En aval, il maîtrise l'ensemble des dispositions réglementaires du secteur et les aspects techniques liés à l'expérimentation et à la santé animales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

secteur privé : centres de recherche en pharmacologie, toxicologie, dermatologie, entreprises de production et d'élevage d'animaux de laboratoire ou de rente. secteur public : organismes ayant recours à l'expérimentation animale...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Responsable d'animalerie

- Animalier qualifié en établissement spécialisé
- Technicien en expérimentation animale
- Responsable d'équipe dans les domaines de la zootechnie et de la santé animale dans le cadre de :
 - l'expérimentation animale,
 - l'animal de rente,
 - les parcs zoologiques et animaliers

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 880 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	86 583
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	80 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ujf-grenoble.fr/>

<http://www.univ-lyon1.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3286/>